



PROCES VERBAL de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL

de la COMMUNE de VERZY

du 11 février 2025

Le mardi 11 février 2025 à 18h30 s'est réuni le conseil municipal de la commune de Verzy, présidé par Monsieur le Maire Christophe Corbeaux

Présents : Corbeaux Christophe, Simon Béatrice, Callens Franck, Barbier Mathis, Maiziere Gilles, Dappoigny Jean François, Fougerouse Dominique, Gueugnon Sébastien, Jacquet Anne Laure, Lepreux Ingrid.

Absents excusés : Burlot Astrid, Rochef Virginie.

Absent : Terver Christophe.

Secrétaire de séance : Callens Franck

Monsieur le Maire, Christophe Corbeaux, rappelle les sujets abordés lors de la session précédente en date du 10 décembre 2024. La feuille de clôture de la réunion précédente est signée par tous les membres du conseil municipal présents à ladite réunion.

Christophe Corbeaux développe ensuite les différents points inscrits à l'ordre du jour.

Convention d'attribution Fonds de soutien CUGR. Aménagement mairie et annexe

Lors de la séance de la CUGR du 18 décembre 2024, il a été adopté une subvention de 38.526,74€ pour l'aménagement de la mairie et du bâtiment en annexe (ancien café).

Convention de groupement- Lutte contre les déchets abandonnés. CUGR

Le conseil a adopté à l'unanimité l'accompagnement de Citéo en matière de déchets abandonnés sur la commune.

Des agents assermentés seront prochainement embauchés par la CUGR.

Droits de préemption

La commune n'a pas fait valoir son droit de préemption sur les ventes suivantes :

- 18 rue Chanzy
- 2 rue Hautes Carrières
- 13 bis rue Irénée Gass

Pour la parcelle AM 1082 située au 21 rue de Bourgeat d'une surface de 49m², le conseil décide de faire valoir son droit de préemption auprès de la CUGR, car sous cette parcelle les différents réseaux y sont implantés. Si la CUGR n'accepte pas l'achat de cette parcelle la commune se portera acquéreur.

Inscription au programme voirie CUGR 2027-2031

Suite à une visite des voiries de Mrs Corbeaux, Callens et de la commission voirie de la CUGR sur les projets des réfections et d'enfouissement.

- L'allée des Jardins aux Cas a été inscrite pour l'année 2027 partie comprise entre la rue Arthur Lallement et la rue Irénée Gass
- L'impasse de Louvois, la rue de Louvois (en partie), l'avenue de la gare ont été inscrites pour l'année 2031 pour le revêtement, l'enfouissement du réseau et les candélabres.

Divers

Mr le maire informe le conseil :

- les travaux de rénovation se poursuivent dans l'ancien bar à côté de la mairie. Et qu'un projet de magasin va voir le jour.
- Des remises à niveaux des bouches à clés et regards sont actuellement en cours dans l'allée des jardins du Roi et dans l'allée des Fervins
- Une reprise des revêtements sera faite les 18 et 19 février dans les rues Thiers et de l'ancienne église.

Mr le Maire note que le conseil est solidaire dans les démarches engagées afin d'éviter une fermeture de classe de 3ème au collège Paul Eluard.

Mme Simon indique que :

- l'école primaire est toujours en attente d'un interphone
- L'APE organise une soirée Zumba le 28 février, le carnaval le 7 mars et la kermesse le 28 juin à Villers Marmery.

Mr Callens informe le conseil que le Sigf de la Charmoise a fait appel à un avocat pour engager différentes procédures :

- Pour le loyer de la société ARBO 2
- Pour la non remise en état du chemin de la Serre par l'entreprise Gomexco.

La réunion est clôturée à 19h35

Le maire
Christophe CORBEAUX

L'adjoint, secrétaire de séance
Franck CALLENS



A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and strokes.